

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE FLANDRE LYS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JUIN 2026

Le 8 juin 2026, à 18 heures, le Conseil d'administration du CIAS Flandre Lys, s'est réuni en son siège, sous la présidence de Madame Dorothee BERTRAND, sur la convocation qui lui a été faite le deux juin deux mille vingt-six.

**Nombre de membres en exercice le jour de la séance : 17**

**Nombre de présents : 14**

**Nombre de pouvoir : 1**

#### Étaient présents

Mme Dorothee BERTRAND  
Mme Bénédicte BROUARD  
M. Yves COLPAERT  
M. David DANIEL  
Mme Nathalie DEBAISIEUX  
Mme Christelle DELANNOY  
M. Henri DELBARRE

Mme Marie-Dominique DE SWARTE  
Mme Jocelyne DURUT  
Mme Marie-Annick LOURS  
Mme Régine NUGOU  
Mme Geneviève RUCKEBUSCH  
Mme Christiane THOREZ  
M. Frédéric TIMLELT

#### Absents excusés

Mme Monique EVRARD  
M. Jean-Paul FACON  
M. Yvon LEMARQUAND procuration à : M. Yves COLPAERT

**Secrétaire de séance** : M. Frédéric TIMLELT

### DÉLIBÉRATION 2026-2032/CIAS-FL004

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Vu la délibération du Conseil communautaire Flandre Lys, en date du 22 mars 2018, actant la création du CIAS ;

Vu la délibération 2026-2032\_CIAS-FL001 du CA du CIAS Flandre Lys en date du 8 juin 2026, relative à l'installation du Conseil d'administration ;

Considérant que suite à l'installation du Conseil d'administration, il y a lieu de procéder à l'approbation du Règlement intérieur du CIAS Flandre Lys ;

Considérant le projet de règlement intérieur joint au dossier de synthèse (annexe 1 – règlement intérieur du CIAS Flandre Lys) ;

Il est proposé au Conseil d'administration d' :

- ADOPTER le règlement intérieur du CIAS Flandre Lys ;
- AUTORISER la Présidente à signer tout document relatif à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration accepte à l'unanimité (15 voix pour) la proposition ci-dessus.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'État.

Conseil d'Administration,  
À La Gorgue, le 8 juin 2026

Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance,  
Frédéric TIMLELT



La Présidente,  
Dorothee BERTRAND

